

L'Écho des

TAILLADES

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°78 - HIVER 2017

Les temps forts

de l'année 2016

NOUVELLE ÉDITION

SOMMAIRE

Bulletin municipal
d'information N°78
HIVER 2017



30

LES TEMPS FORTS PHOTOS DE L'ANNEE 2016

20

VIE ASSOCIATIVE

Au Bonheur des Jardiniers

• La Boule des Taillades •
Calavon Football Club • Cao Do
Kwan • Le Choeur des Taillades •
Societe de Chasse • Comi-
té des Fêtes • Les Estivales •
Du Fil au Boutis • Association
de la Foire • Foyer rural • Kipro
N'Co Compagnie • Taillades
Country • Collections Passion

EDITO 3

LES TRAVAUX

Mise en conformité de la cantine 4
Le Moulin 4
Maison des anciens 4
Cimetière 5
Eclairage public 5
Circulations douces 5
Requalification de la RD2 5

ÉCONOMIE

Bienvenue aux nouveaux boulangers 5
Un nouveau garage Renault 5
Savon Stories 6
La ZA de Bel Air 6

L'AGGLO LUBERON MONT DE VAUCLUSE 6-7

VIE COMMUNALE

Le Plan de Sauvegarde (PCS) 7-8
Concours des villages fleuris 8
Accessibilité 8
Bien vivre ensemble 9
Nouveaux arrivants 9
Grippe Aviaire 9
Le recensement 10
Gendarmerie Nationale 11

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) 12-13

ENVIRONNEMENT ET LOISIRS

Eclairage public 14
Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) 15
Débroussaillage 15
L'eau et les fuites 16
Parc du Luberon : les chemins du parc 17

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Le périscolaire 18
L'école 19
Cantine 19
Conseil Municipal Enfants 19

VIE ASSOCIATIVE 20-28

AGENDA 28

ETAT CIVIL 29

LES TEMPS FORTS PHOTOS 2016 30-31

BIENVENUE

Chères Tailladaises, chers Tailladais

2017 ! une nouvelle année commence C'est avec beaucoup de sincérité et plein d'espoir que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite et partage. Que les incertitudes qui nous tourmentent, les interrogations que nous nous posons puissent trouver des réponses sereines.

Le passage d'une année à une autre est aussi l'occasion de prendre de nouvelles résolutions !

C'est le cas du bulletin municipal. Comme vous pouvez le constater, ce journal fait peau neuve. Nous vous proposons un document différent, plus dense mais à paraître une seule fois (décembre/janvier).

L'information, pour le reste de l'année, sera ponctuée par des flashes infos sous forme de feuillets, à échéances plus ou moins régulières selon les nouvelles à vous communiquer.

Pour ce faire, nous avons retenu une jeune entreprise qui prend en charge la mise en page et l'impression de ces documents.

Une autre nouveauté qui va dans le sens des nouvelles technologies, est celle de la communication des informations sur la vie du village, par newsletter. Si vous êtes intéressés par ce mode de transmission, je vous demanderai de remplir le formulaire à cette adresse : www.weec.fr/taillades.html

En fonction des réponses que nous recevrons, la mise en place de ces newsletters sera probablement effective dès le 2ème trimestre.

Toutefois, avant de faire le pas vers l'installation d'un tableau lumineux, le système des panneaux et affichages dans le village et dans les commerces est maintenu.

Nous souhaitons que par tous ces moyens, l'information se diffusera plus facilement.

En consultant ce bulletin, vous apprendrez dans la page consacrée à la vie du village, que nous avons obtenu une 3ème fleur au Concours Régional des Villes et Villages fleuris. Ce label est une fierté pour nos agents qui s'investissent énormément pour garder à notre village cette qualité et ce cadre de vie que beaucoup nous envie. Un bravo pour eux !

Du côté des Estivales, cette association a pris également des résolutions pour sa programmation de l'hiver. Elle regroupe en un weekend, art, culture, conférence, théâtre... et bien d'autres choses encore... Découvrez le programme à l'intérieur de ce magazine.

Et enfin, j'élargis mon champ de vision à un périmètre beaucoup plus large, celui de la nouvelle communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse composée de 16 communes regroupant ensemble près de 55 000 habitants.

Par l'intégration de 5 nouvelles communes du Sud Luberon (Puget, Lauris, Puyvert, Lourmarin et Vaugines), cette collectivité ainsi augmentée va marquer une nouvelle étape du développement de ce territoire...

Je vous laisse à la lecture de ce bulletin qui regroupe presque une année de vie du village, puissiez-vous passer un bon moment avec lui !

Avant de vous le dire de vive voix lors de la cérémonie traditionnelle des vœux qui se déroulera le lundi 16 janvier à 18h30 au Moulin Saint-Pierre, au nom de mon équipe municipale, ainsi que du personnel communal, je réitère mes souhaits les plus sincères pour 2017.



**Bien à vous
Nicole Girard**

LES TRAVAUX

■ RÉALISÉS :



► Mise en conformité de la cantine

La cantine a été construite en même temps que le groupe scolaire dans les années soixante-dix ! Le bâtiment a certes subi quelques modifications, mais minimales par rapport à celles que nous avons dû entreprendre.

En effet, les règles d'hygiène et de sécurité régissant les restaurants scolaires ont évolué : respect de la chaîne du froid, nouvelles normes de l'espace de préparation, de la marche en avant...

Ce qui nous a amenés à la mise en conformité et à la rénovation de la cantine.

- Coût de l'opération : 154 000 € TTC
- Montant des subventions : 41 900 € (Département)
55 477 € (Fonds de concours LMV)
- Autofinancement : 56 623 €

► Le Moulin :

Après des travaux de restauration partielle de la façade nord du bâtiment, de réfection des menuiseries extérieures, ainsi que de révision de la toiture, assurant une pérennité de l'enveloppe extérieure du bâtiment tout en conservant son aspect, nous nous sommes attachés à la rénovation de la roue à aubes qui demandait un grand nettoyage : changement de la totalité des pales de bois et traitement de la structure métallique de la roue et dans un second temps, la mise en valeur par un éclairage du Moulin. Nous avons attendu le chômage du Canal pour pouvoir effectuer ces travaux.

Ainsi, bien que la roue tourne toujours sous l'action des eaux du Canal, et même si sa fonction se résume à moudre le temps qui passe, ces travaux auront contribué à pérenniser sa mission de témoin du passé industriel du village.



► Maison des anciens

Face à des demandes de plus en plus nombreuses de salles de la part de nos associations, la salle du foyer des anciens a été ouverte à d'autres activités. Il fallait donc la réorganiser.

Tout d'abord, par obligation de mise en accessibilité de nos bâtiments aux personnes ayant un handicap, nous avons commencé par refaire les toilettes pour répondre aux normes.

D'autres travaux ont été effectués : abaissement du plafond de la salle, changement des points lumineux et révision de l'installation électrique, confection sur mesure d'un meuble-placard pour recevoir le matériel de chaque association.

► **Cimetière**

Une section supplémentaire a été créée au cimetière de Sainte Guimelle avec la mise en place de 11 caveaux (7 de 4 places et 4 de 2 places). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise REYNIER pour un montant total de 23 569.35 € HT. Nous vous rappelons qu'un règlement des cimetières a été élaboré en 2015 et il est à la libre lecture sur le panneau d'affichage extérieur à la Mairie.

► **Eclairage public**

C'est la deuxième étape de notre demande de subvention auprès du Ministère de l'Écologie. La subvention était attendue courant septembre, et nous ne l'avons reçue qu'en novembre ! Ce qui nous a contraints à retarder la mise en place de nouveaux éclairages sur une partie du village. Un article spécifique à l'éclairage public vous est proposé dans les pages suivantes.



■ **DOSSIERS EN COURS :**

► **Les circulations douces et la sécurité de nos voies :**

Une réunion publique a eu lieu le 4 juillet en présence du cabinet d'étude ELLIPSE chargé de ce dossier. Ce dernier a pris note des observations des personnes présentes. L'élaboration de ce projet demande beaucoup de réflexion et de disponibilité, ce qui explique une certaine prudence de notre part qui peut ressembler à de la lenteur !

Mais la précipitation est souvent source d'erreurs ! 2017 sera donc la concrétisation de nos nombreuses réunions de travail.

► **Un autre dossier est en cours d'élaboration : il s'agit de la requalification de l'entrée du village par la RD2.**

Pour ce travail, le Parc Naturel Régional du Luberon nous accompagne dans le cadre d'une mission d'Opération Programmée d'Amélioration du Paysage (OPAP) à travers laquelle il apporte sa technicité et nous aide financièrement pour la phase d'une étude pré-opérationnelle confiée à un Cabinet d'Etude « Site et Paysage » domicilié à Avignon. La mission du cabinet est de faire participer les riverains de cette voie (ce qui a été fait), de nous faire un retour de cette enquête, et de nous proposer des plans de réalisations que nous présenterons lors d'une réunion publique.

ECONOMIE DU VILLAGE

► **BOULANGERIE**

«La Boulangerie du Moulin»

Bienvenue à Monsieur et Madame JOUVAL les nouveaux boulangers ! Dès que l'on ouvre la porte de la boulangerie, la chaleur, l'odeur, l'ambiance et l'accueil nous prennent au cœur ! Ces nouveaux commerçants arrivent de la région toulousaine où ils détenaient une très grande boulangerie-pâtisserie. L'appel de leurs racines (ils sont « du coin ») et l'envie de se poser, les ont poussés à revenir auprès de leur famille.



Chose faite ! Ils sont maintenant comme chez eux. Ils ont pris leurs marques ! A nous, Tailladais, de leur montrer notre attachement à la pérennisation des commerces de proximité en venant acheter notre baguette, nos gâteaux et bien d'autres choses qu'ils nous proposent... et... cerise sur le gâteau (!) tous leurs produits sont bons à entendre l'écho très favorable de la clientèle qui s'étoffe peu à peu...

Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent !

► **UN NOUVEAU GARAGE RENAULT ... « un enfant du pays revient à ses racines ! »**

Le service urbanisme, appuyé de l'architecte conseil du Parc a suivi de très près l'implantation de ce garage automobile. En effet, conscients de l'impact visuel environnemental –vue sur le Luberon et proximité du Moulin Saint-Pierre- que peut engendrer l'exploitation d'un garage nous avons travaillé avec Jérôme Barnouin et son architecte sur le côté paysager, sur les problèmes d'infiltration des eaux de pluie, de ruissellement afin d'intégrer au mieux cette activité dans son environnement.

Jérôme Barnouin, enfant du pays, y est très sensible lui aussi et s'engage à apporter une touche végétale suffisante pour que son activité soit à la fois visible et bien intégrée. Souhaitons-lui une pleine réussite dans son installation !

► SAVON STORIES

Une société de production artisanale de savons haut de gamme dont la maison mère est en Angleterre, s'est installée depuis le 1er janvier au Moulin Saint-Pierre, dans les locaux du rez-de-chaussée du bâtiment Nord. Un bail précaire d'une durée de 3 ans a été signé entre la commune et la gérante.

Ce local n'est qu'un lieu de production, d'ensachage des savons lesquels seront acheminés sur une plateforme dédiée à la commercialisation.

Bienvenue à cette toute nouvelle société.



Moute

m.renault@savonstories.com
www.@savonstories.com

D: +4420 369 56 456
M: +4475 009 78 347



► La ZA de BEL AIR

La rumeur va bon train autour de cette zone...

Il n'y a aucun problème de ce côté-là !

Les démarches administratives, les achats de terrain sont des passages obligés mais parfois lourds et lents !

Trois projets aboutis -un producteur de bière, un maçon et un charpentier- vont bientôt sortir de terre. D'autres dossiers sont en cours de commercialisation...

D'ici peu, la vie va commencer à s'animer dans cette partie du territoire de la commune !

L'AGGLO LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Lorsque nous parlons d'économie, c'est à la Communauté de Commune LMV que nous pensons puisque c'est elle qui en a la compétence !

La transition est toute faite pour vous parler du nouveau statut de cet EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

En effet, depuis le 1er janvier de cette année 2017, la communauté de communes LMV est passée en Communauté d'Agglomération, en intégrant dans son périmètre, 5 communes du Sud Luberon : Puget sur Durance, Lauris, Puyvert, Lourmarin et Vaucluse. Elle est, par conséquent, formée de 16 communes (au lieu de 11).

Dessinée par le Préfet de Vaucluse, votée le 31 mars 2016 par la Commission Départementale de Coopération intercommunale (CDCI) et validée par les 16 conseils municipaux, cette agglomération de près de 55 000 habitants va marquer une nouvelle étape du développement de ce territoire.

L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse est composée de 56 conseillers communautaires selon l'accord local souhaité par les élus et de près de 300 agents communautaires permanents.

Les 8 domaines de compétences de l'agglo sont :

1. Le développement économique et emploi : création, entretien, gestion des zones d'activités. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Promotion du tourisme dont la création des Offices de Tourisme.

2. L'aménagement du territoire : des espaces communautaires, organisation de la mobilité (transport et déplacements), entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.



Voici le nouveau périmètre de l'Agglo

3. Le logement, habitat : équilibre social de l'habitat : constitution d'un programme local de l'habitat, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, actions en faveur des personnes défavorisées.

4. La politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion par l'économique, prévention de la délinquance.

5. L'environnement : collecte et traitement des déchets et politique énergétique.

6. La culture : un réseau de médiathèques

7. Le sport : deux piscines intercommunales.

8. La petite enfance : un réseau de structures multi-accueil.

VIE COMMUNALE

LE PLAN DE SAUVEGARDE (PCS)

Le **PCS** est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions à mener en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se présente sous forme d'un livre où tout est répertorié.

Ce document se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) ainsi que des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde comporte :

- Le recensement des « risques connus » (risques naturels et climatiques, risques technologiques et risques sanitaires) et des « moyens disponibles » (moyens humains et moyens matériels)
- La fixation de « l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité »
- La détermination des « mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes »
- Les modalités de « mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population ».

→ suite page suivante

A retenir : Les principales consignes

Inondation			
Mouvement de terrain			
Feu de forêt			
Séisme			
Tempête			
Avalanche			
Risque industriel			
Risque nucléaire			
Transport de Matières Dangereuses			
Rupture de Barrage			

Informations sur les risques majeurs

Commune des Taillasses

Vaucluse

Provence Alpes Côte d'Azur

Sur certains secteurs de la commune :

 Transport de marchandises dangereuses le long des voies de circulation censées (RD2)	 Zone exposée aux glissements de terrain aux flancs des versants	 Inondation rapide au niveau des bords du Boulonier ou Négazou
---	--	--

Sur l'ensemble de la commune :

 Séisme	 Feux de forêt
------------	-------------------

Consignes à suivre en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous ainsi que vos proches

2. écoutez la radio pour vous tenir informé des évolutions

Stations 100.4 MHz et 98.8 MHz

3. respectez les consignes de sécurité, notamment :

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

> n'encombrez pas les réseaux téléphoniques inutilement

pour en savoir plus, consultez

> à la mairie : le Dicrim dossier d'information communal sur les risques majeurs

> sur internet : www.prim.net
www.gouvernement.fr/risques

► La population doit se tenir informée des risques encourus, pour cela des informations sont à la disposition du public :

- Le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)
- Le portail de la prévention des risques majeurs www.prim.net qui indique les risques qui concernent la commune des Taillades.
- Le site internet <http://www.gouvernement.fr/risques> qui donne les consignes de sécurité à suivre quel que soit le risque. La fiche ci-après synthétise ces éléments.

CONCOURS VILLAGES FLEURIS : 3ème FLEUR !

La commune a une certaine fierté d'avoir obtenu une puis deux fleurs au concours régional des villes et villages fleuris durant ces dernières années ! Qu'est-ce que cela représente ?

Il s'agit avant tout d'un label qui récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

La démarche consiste à attribuer une série de quatre fleurs qui correspondent à quatre niveaux identifiés par un référentiel d'évaluation. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune ainsi que sur tout support dédié à la communication.

2016 est une étape importante : nous avons reçu, en septembre, le jury du Conseil régional, en charge de visiter les communes détentrices de ce label pour l'obtention d'une troisième fleur ! Les enjeux qui sont retenus vont au-delà du simple entretien des espaces verts. Sont évalués également, la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement, la préservation du lien social.

Le verdict a été prononcé fin décembre, et ... tel un cadeau de Noël, nous avons eu le **privilege de recevoir la 3ème fleur !** Une belle récompense pour le travail d'embellissement des espaces verts, du bon entretien des bâtiments, ainsi que du patrimoine, accomplis par le personnel des espaces verts et les services techniques qui s'investissent dans leurs tâches et missions, sous la houlette de Bébert, adjoint aux travaux, accompagné de Guy Honorat en charge des questions sur l'agriculture et la forêt qui prodigue ses conseils en matière de plantations !

Un travail d'équipe récompensé ! Un grand merci à eux, ainsi qu'à vous Tailladais qui contribuaient par votre participation au maintien de la qualité de cadre de vie du village.

ACCESSIBILITÉ

Dans un souci de rendre le centre du village accessible à tous, avec le plus de sécurité possible, il nous a paru nécessaire d'aménager un parcours longeant le Canal, ceci, afin d'éviter aux piétons d'emprunter l'avenue du Mourre Poussin, voie quasi impraticable à pied par manque d'accotements sécurisés.

Par la signature d'une convention de superposition avec le Canal de l'Union, le parcours, à partir de l'ancienne déchetterie jusqu'à l'embranchement de l'avenue de Mourre Poussin a vu le jour. Ainsi le parcours piétonnier sur les bords du Canal est officialisé.

Nous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité des adultes et que la Commune décline toute responsabilité en cas de négligence de leur surveillance.



Cette année plusieurs élections importantes vont avoir lieu :

- Présidentielle – mandat de 5 ans
1er Tour : 23 avril – 2ème Tour : 7 mai
- Législative – mandat de 5 ans
1er Tour : 11 Juin – 2ème Tour le 18 Juin

Lors du vote, n'oubliez pas votre carte d'identité !



BIEN VIVRE ENSEMBLE

► Quelques rappels :

- **La vitesse** de certains automobilistes, notamment aux horaires scolaires est accidentogène. Les riverains de certaines rues (avenue du Château, chemin des Mulets, chemin Saint François, la Michelette, avenue Mourre Poussin) se plaignent de la vitesse excessive des voitures. Encore une fois, un rappel à ceux qui ont tendance à oublier : vous êtes en agglomération, et la vitesse est limitée à 50km/h voire 30km/h à certains endroits. La gendarmerie, mise au courant de ces excès, veillera à ralentir les conducteurs irrespectueux !

- **Le brûlage des déchets verts** est interdit ! Une déchetterie « Mon Espace Vert » à Cavaillon près de la déchetterie centrale est mise à votre disposition par la communauté de communes LMV pour recevoir vos déchets verts. Vous pourrez repartir, selon vos désirs, avec du broyat à répandre sur vos plantations, procédé qui permet de garder plus longtemps l'humidité du sol.

- **Les aboiements** intempestifs des chiens de jour comme de nuit sont interdits et dérangeants (Art. 1385 du code civil).

- **Tous les bruits importuns** nuisent au bon voisinage (tondeuse, tronçonneuse, etc...) hors des horaires réglementés.

- **Les trottoirs** ne sont pas des aires de stationnement pour véhicules, pensez aux enfants, mamans, poussettes, personnes âgées, etc... Nous sommes conscients de l'augmentation des véhicules par foyer, toutefois, nous vous recommandons d'éviter de garer votre véhicule sur le domaine public.



LES TAILLADES

NOUVEAUX ARRIVANTS

► Vous venez d'emménager dans la commune ?

Bienvenus dans notre village ! Si vous avez des renseignements à demander sur la vie du village, n'hésitez pas à vous signaler en mairie. L'association villages de France (A.V.F) qui a son siège à Cavaillon, organise des permanences dans la salle du foyer du 3ème âge pour vous guider sur les activités que cette association propose.

Renseignez-vous auprès de la Mairie pour connaître les dates de ces rendez-vous.

Une cérémonie d'accueil sera prévue courant mars. Vous serez accueillis par Madame le Maire, les élus, les présidents des associations du village ainsi que la Présidente de l'AVF Cavaillon.

GRIPPE AVIAIRE

Si vous êtes une personne détentric, pour votre utilisation personnelle, de volailles ou autres oiseaux captifs, des mesures de biosécurité sont à appliquer dans vos basses-cours. En voici les consignes :

- exercez quotidiennement une surveillance des oiseaux ou volailles
- aucune volaille de la basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- limitez l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien.
- protégez votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson des volailles.
- protégez et entreposez la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- n'utilisez pas d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la

basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois ; au-delà de cette période, l'épandage est possible.

- réalisez un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse-cour.

Pour vous éleveur, il est recommandé de porter des bottes, une blouse et éventuellement des gants pour soigner vos animaux et de laisser cet équipement à l'entrée de la basse-cour. Vous aurez soin de le désinfecter à l'eau chaude ou détergent, de même le matériel doit être lavé. Lavez-vous soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux...

► **ATTENTION** : si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la Direction Départementale en charge de la protection des populations.

LE RECENSEMENT

► Du 19 janvier au 18 février 4 agents recenseurs vont parcourir le territoire de la commune «Gisèle LAVENU, Médéric PEUCH, Pauline VILLENEUVE et Sophie VILLENEUVE». Merci de leur réserver un bon accueil.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

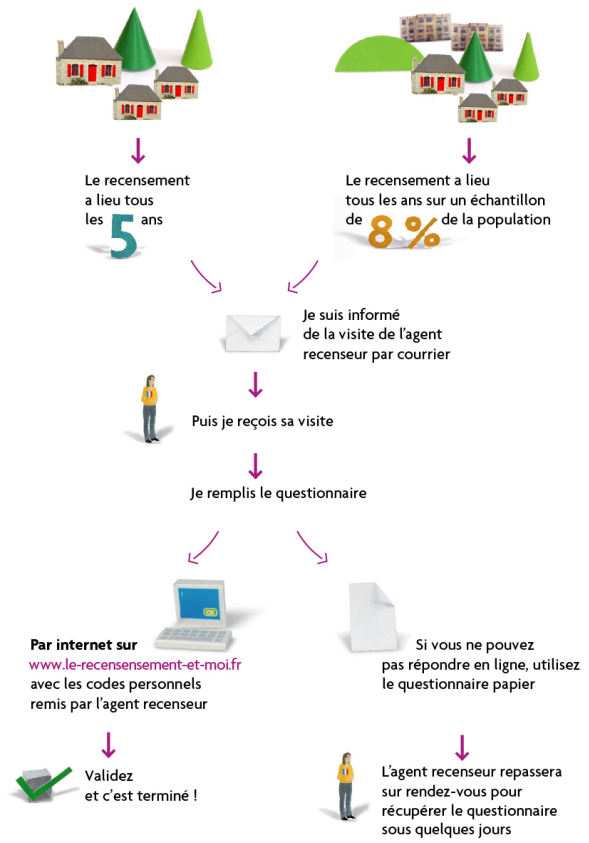


COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !



COMMENT ÇA MARCHE ?

DES AVANTAGES POUR TOUS

1. Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur **ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE**
2. Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.
 Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
 LPERK66
 Mthab73
3. Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.
 Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne
 0 1 0 3
 0 1 4 0 0 5
4. Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
5. Validez et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

« Après le recensement, chaque commune a un nombre de population. Ce nombre de population sert d'abord à l'Etat pour donner des dotations financières au budget de la commune. Plus vous avez d'habitants, plus la dotation est importante. C'est important parce que cela permet d'alimenter le budget communal. »

Ce budget communal va servir aussi aux travaux qu'il faut faire. Si vous avez plus d'habitants, il faudra faire une école, il faudra construire des logements, il faudra réaménager le terrain de sport. Voilà tout ce qui sera décidé par le conseil municipal, à condition qu'il sache bien pour quelle population il réalise ces travaux. »

Jean Claude Frécon, Sénateur

GENDARMERIE NATIONALE

Sous l'effet de choc dans lequel le pays se trouve après les attentats du Bataclan, de Rouvray, de Nice, la sécurité des lieux et des personnes est très souvent mise en avant. Les forces de l'ordre dont la « Gendarmerie Nationale » n'ont jamais été autant sollicitées.

Dans ce bref article, nous allons essayer de vous informer sur les missions de cette institution républicaine. La Gendarmerie Nationale française est une force armée chargée des missions de police et placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur (depuis 2009) mais aussi du ministère de la Défense.

Elle assure des missions diverses qui font sa spécificité :

- missions de police judiciaire : constatation des infractions, recherche et interpellation des auteurs d'infractions à la loi pénale, enquêtes judiciaires ;
- missions de police administrative : sécurité publique, maintien de l'ordre, assistance et secours, circulation routière.
- missions militaires : missions de défense, opérations extérieures au territoire français...

► La Gendarmerie en chiffres :

Près de 98 000 militaires – 25 000 réservistes – un budget de 7,7 milliards d'euros - 30 155 véhicules – 56 hélicoptères – 13% de femmes.

► **La Gendarmerie en Vaucluse :** Elle assure la sécurité dans 146 des 151 communes du département (soit 65% de la population totale). Les villes fortement urbanisées (Avignon, Orange, Cavaillon, Monteux-Carpentras) dépendent de la Police Nationale avec laquelle la coopération est permanente.

► **L'organisation :** Le **groupement** est le **premier échelon** de la Gendarmerie **départementale**. Il est **subdivisé en 4 compagnies** (Orange, Avignon, Carpentras, Pertuis). **Chaque compagnie est divisée en Brigades Territoriales Autonomes (BTA)**. Ce sont elles qui interviennent quand vous composez le 17.

Notre commune des Taillades dépend de la Brigade Territoriale Autonome de Robion.

Quelles sont les différences entre la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale ?

- En premier lieu, une différence de statut. Le gendarme est un militaire (donc vie en caserne, pas de syndicat ni le droit de grève).
- Les zones d'interventions ne sont pas les mêmes. Le gendarme assure la sécurité dans les zones rurales et périurbaines, le policier dans les très grandes villes (comme Paris, Marseille) ou des villes moyennes (Cavaillon, Orange ...)
- Il y a une différence de rythme de travail. Le gendarme, habitant sur son lieu de travail peut à tout moment partir en intervention contrairement aux policiers qui sont des fonctionnaires, soumis aux 35 heures.
- Les missions sont légèrement différentes. La gendarmerie va prendre l'affaire de « A à Z » tandis que la police est beaucoup plus spécialisée.

Mais alors pourquoi ces deux forces présentes dans notre pays ?

Ce modèle consistant en deux polices distinctes existe dans de nombreux pays.

L'idée principale est de ne pas avoir un monopole du maintien de l'ordre dans le pays.

Ainsi, si un corps vient à manquer à ses fonctions, le maintien de l'ordre est toujours assuré.



Pour rappel, BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME de ROBION
120 avenue André Dumoulin – 04 90 78 01 30 – fax : 04 90 78 71 08
btarobion@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans ces temps troubles, il est important que chacun d'entre nous les soutiennent dans leur devoir.

Le projet de territoire du Plan Local d'Urbanisme

La constructibilité des terrains sur la commune des Taillades a longtemps été en grande partie régie par un Plan d'Occupation des Sols (POS) établi en 1982. Bien qu'ayant été révisé en 1992 et modifié à la marge à plusieurs reprises, ce document est devenu au fil du temps de plus en plus obsolète, d'une part, au regard du contexte juridique qui a considérablement évolué depuis 30 ans et d'autre part au regard d'un manque d'impulsion vers une dynamique de projet pour les prochaines années. C'est pourquoi le Conseil Municipal a prescrit en Juin 2014 la révision générale du POS valant élaboration du PLU des Taillades.

Etat d'avancement et prochains rendez-vous pour la population

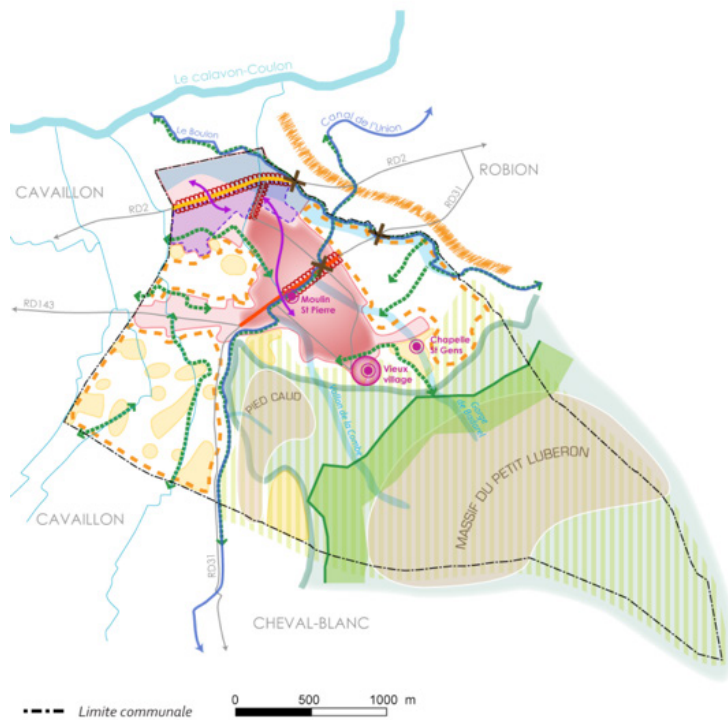
A ce jour, la première étape de réalisation du **diagnostic territorial, socio-économique et environnemental** a été réalisée en collaboration avec les élus.

Un partage de ce diagnostic avec les Personnes Publiques Associées (PPA) représentées par les partenaires institutionnels, a eu lieu fin Novembre 2015, permettant d'exposer les enjeux de la commune et d'échanger sur les orientations du projet de développement urbain.

Afin d'éclairer la population sur les principaux éléments résultant de cette première phase d'étude, **des panneaux d'exposition ont été mis à disposition de tous en mairie en Janvier 2016**.

La commune a ensuite construit son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** sur les sites stratégiques et à enjeux pour le développement urbain. Les ambitions communales ont été **soumises à l'avis des PPA en Septembre 2016** et ajustées selon leurs remarques.

Une réunion publique d'information sur ces deux premières étapes, diagnostic et PADD, aura lieu **le 27 Janvier 2017**. La date sera rappelée lors de la cérémonie des vœux du Maire, durant laquelle seront également exposés **des panneaux de présentation du projet communal**.



A. Urbanisation et activités

- Définir des limites claires à l'urbanisation et maintenir les interactions avec les espaces naturels et agricoles
- Affirmer la centralité du bourg par la densification et l'aménagement de l'espace public
- Stopper le mitage urbain dans les espaces agricoles et naturels
- Conforter la Zone d'Activités de Bel Air
- Regualifier les entrées de ville et traversées urbaines
- Créer des liaisons douces entre le coeur de bourg, la Zone d'Activités et les lotissements de Bel Air
- Perdurer les opérations de mise en valeur du paysage urbain : site inscrit du vieux village
- Maintenir les espaces agricoles et limiter le mitage urbain
- Préserver les continuités agricoles entre les espaces urbains

B. Milieux naturels et biodiversité

- Limite des périmètres Natura 2000 Secteur de Valeur Biologique Majeure et Milieu Naturel Exceptionnel (PNR Luberon)
- Zone de Nature et de Silence (PNR Luberon)
- Conforter les principales continuités écologiques
- Ruptures et obstacles contraignant les continuités écologiques

C. Eau

- Atteindre le bon état écologique et chimique des eaux du Calavon-Coulon en 2021 (objectif SDAGE)
- Lutter contre l'altération de la qualité des eaux et préserver les ripisylves du canal de l'Union et du Boulon
- Maintenir la trame de canaux d'irrigation à ciel ouvert dans la plaine agricole

D. Paysage et patrimoine

- Préserver les éléments présentant un intérêt patrimonial
- Préserver les reliefs remarquables (fronts visuels) et les panoramas, structurer les usages récréatifs

E. Nuisances

- Réduire les nuisances sonores dans les abords du village
- Réduire les nuisances sonores sur l'axe de communication principal

F. Risques

- Prendre en compte le risque feux de forêt et sensibiliser le grand public
- Intégrer le risque inondation/coulée de boue et charrages torrentiels dans le développement urbain

La dernière étape sera celle de la traduction réglementaire du projet communal. Il s'agit du zonage et de son règlement associé qui exposent les règles d'urbanisation du PLU.

Enfin, lorsque l'élaboration du PLU touchera à sa fin, le projet final sera arrêté par vote en conseil municipal.

Se suivront ensuite plusieurs étapes, tout d'abord la consultation des Personnes Publiques Associées. Celle-ci sera suivie d'une enquête publique.

A la suite de ces consultations, le PLU pourra être modifié pour tenir compte des remarques formulées avant d'être définitivement approuvé en conseil municipal.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables Communal

La stratégie d'aménagement et de développement des Taillades à l'horizon 2026 s'articule autour des 4 axes suivants :

AXE 1 : Améliorer la cohérence géographique du village et conforter son attractivité

La commune présente aujourd'hui une urbanisation étalée entre le site inscrit du Vieux Village et la zone d'activité de Bel Air. L'enjeu est d'affirmer une centralité villageoise, de lier les différentes entités urbaines et de travailler les aménagements urbains afin de garantir l'attractivité du village grâce à une cohérence d'ensemble. En ce sens, la commune entend structurer le bourg autour d'un pôle d'attractivité (Saint-Ferréol, proche du centre historique patrimonial et à l'interface des équipements existants : école, mairie, poste, maisons des associations), en appuyant son développement sur un renforcement des équipements touristiques et de loisirs tout en maintenant un vaste espace, en poumon vert.

Dans l'objectif de privilégier la vie de proximité à la circulation automobile, et d'optimiser les déplacements sur de courtes distances, le réseau de liaisons douces entre les principaux secteurs de vie sera développé.

AXE 2 : Permettre un développement urbain maîtrisé intégrant les risques naturels

Située aux portes de l'agglomération de Cavaillon, la commune est fortement convoitée comme lieu de résidence. Son développement urbain se voudra raisonné, notamment pour ce qui concerne le respect des terres agricoles et naturelles. Il s'agira d'urbaniser en priorité les espaces interstitiels au cœur du tissu urbain existant afin de profiter des équipements déjà créés et de combler les espaces non occupés. Dans un second temps, des extensions urbaines pourront voir le jour, proposant des typologies de logements moins consommatrices en espace. Les interfaces entre les espaces urbains et les espaces naturels ou agricoles seront clairement définis et soignés.

De même, le développement urbain devra composer avec les risques naturels auxquels est soumis le territoire. Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, l'urbanisation des secteurs sensibles aux aléas de feux de forêt ou d'inondation par ruissellement ou débordement des cours d'eau sera conditionnée, voire interdite si le risque est fort. Des règles viendront limiter les surfaces imperméabilisées pour éviter d'amplifier les risques d'inondation.

Par ailleurs, pour s'adapter à la structure de la population, la commune s'engagera dans une diversification de l'offre de logements répondant aux besoins des jeunes, des primo-accédants et des personnes âgées (réalisation de petits logements, de logements locatifs, de petits collectifs, de maisons partagées, etc.).

Enfin, la commune souhaite affirmer une politique de maîtrise des énergies par une incitation à la réalisation de constructions économes et le développement encadré des énergies renouvelables dans le respect des enjeux paysagers et patrimoniaux.

AXE 3 : Assurer un dynamisme économique et social en vue de lutter contre le phénomène de « village-dortoir »

L'armature économique du village s'est vu se développer aux abords de la RD2. La commune souhaite d'abord pérenniser et renforcer les activités industrielles et artisanales dans les zones d'activités des Piboules et de Bel Air bénéficiant d'une bonne lisibilité. Cette orientation intégrera un traitement qualitatif de ces zones et une requalification paysagère des entrées de ville et de la traversée urbaine par la RD2.

Toutefois, la commune reste majoritairement résidentielle. De ce fait, la municipalité soutient le maintien et l'accueil des commerces et services de proximité qui sont de moins en moins nombreux dans le centre-village pour appuyer l'attractivité et le dynamisme du cœur de village.

Enfin, dans l'objectif de créer des emplois sur le territoire et d'inverser la tendance de la commune « dortoir », l'implantation d'activités tertiaires sera favorisée dans le village.

Un des objectifs principaux du PLU est par ailleurs d'assurer la préservation des espaces agricoles au Sud-Ouest et au Nord-Est, tant pour les enjeux économiques qu'ils représentent que pour leur valeur paysagère et écologique.

Pour terminer sur ce volet économique et social, la commune entend enrichir son offre culturelle et de loisirs à destination des personnes locales et des visiteurs en renforçant l'offre d'hébergements touristiques aujourd'hui très pauvre sur la commune, en développant des espaces de convivialité à destination des visiteurs sur des sites stratégiques de passage (aires de pique-nique à Saint-Ferréol, sur l'esplanade du Moulin par exemple). La municipalité s'engagera à poursuivre les opérations d'entretien et de mise en valeur du patrimoine bâti et naturel. L'offre culturelle et de loisirs pourra être complétée par de nouveaux équipements (salles multisports et associatives supplémentaires...).

AXE 4 : Préserver l'identité rurale tailladaise et le cadre environnemental et paysager du territoire

Jouissant d'une situation géographique privilégiée, sur les contreforts du Luberon, face aux Monts de Vaucluse et à l'extrémité de la plaine comtadine, riche d'un patrimoine bâti et naturel remarquable, et d'un cadre de vie de qualité, la commune dispose d'atouts indéniables. La municipalité s'attache à protéger et valoriser ces éléments identitaires. En ce sens, la commune se fixe comme objectif la préservation des éléments de la Trame Verte et Bleue (TVB), que ce soit le vaste espace naturel du Massif du Luberon et les espaces agricoles qui sont des réservoirs de biodiversité importants, mais également les corridors écologiques terrestres et aquatiques (haies, ripisylves, cours d'eau, canaux...).

Le PLU veillera également à ce que les nouvelles constructions présentent une architecture, un volume, une implantation permettant une insertion paysagère optimale.

Le petit patrimoine tant bâti que végétal sera identifié et protégé au nom de l'identité et de l'histoire de la commune.

ENVIRONNEMENT & LOISIRS

ÉCLAIRAGE

La commune des Taillades a fait de la réduction des consommations énergétiques un axe fort de sa politique municipale. Elle adhère depuis 2015 à un service de conseil en énergie partagée le SEDEL (services Energétiques Durables en Luberon / Parc du Luberon) qui l'accompagne dans ses actions de maîtrise de l'énergie et de transition énergétique. Des actions sur le patrimoine bâti comme l'isolation des combles de divers locaux et la rénovation du groupe scolaire ont déjà été concrétisées. Dans cette même perspective la rénovation de l'éclairage public a été clairement identifiée comme une priorité pour la commune.

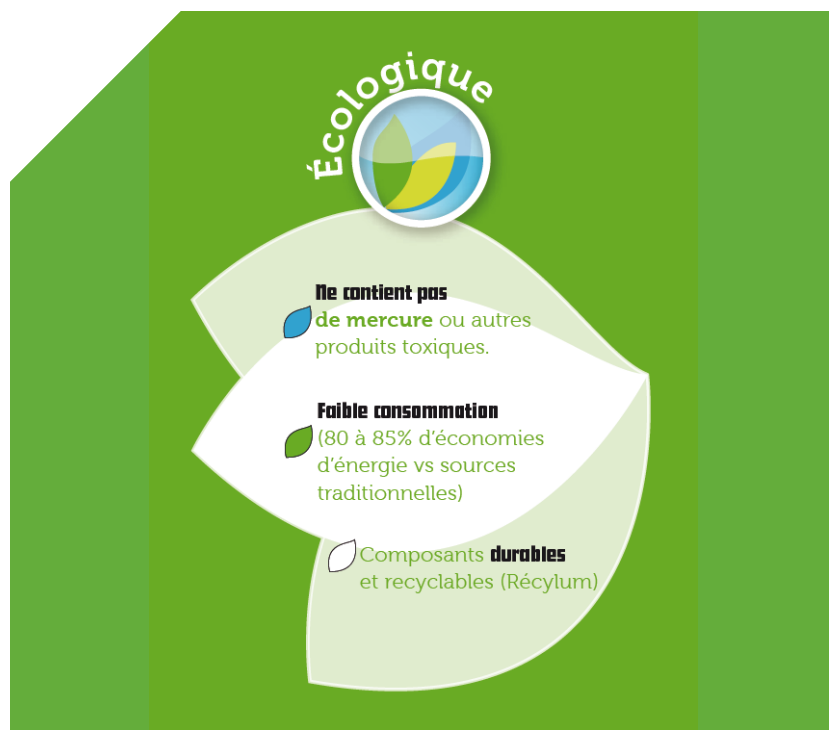
Celle-ci possède 446 points lumineux répartis sur 16 armoires. L'éclairage public comportait de nombreux points de vétusté : des ampoules à vapeur de mercure, interdites à la vente depuis avril 2015, de nombreuses ampoules très consommatrices en électricité ainsi que des armoires électriques pour l'essentiel non conformes. Le patrimoine dans son ensemble, ancien et peu performant, était excessivement énergivore.

Nous avons sélectionné la technologie LED pour son efficacité énergétique, sa longévité ainsi que ses capacités en termes d'abaissement d'intensité et d'extinction.

Nous l'avons appliquée en rénovation sur les lampadaires fonctionnels et en relamping sur le centre-bourg (conservation des lanternes existantes).

Les travaux engagés et à venir vont permettre une réduction très forte de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public de la commune. L'abaissement d'intensité ainsi que l'extinction aux heures les moins fréquentées de la nuit contribuent fortement à restaurer les conditions naturelles de l'environnement nocturne.

Cet enjeu est porté par la commune aux travers de manifestations comme l'événement national le Jour de la Nuit auquel elle a participé lors des deux dernières éditions.

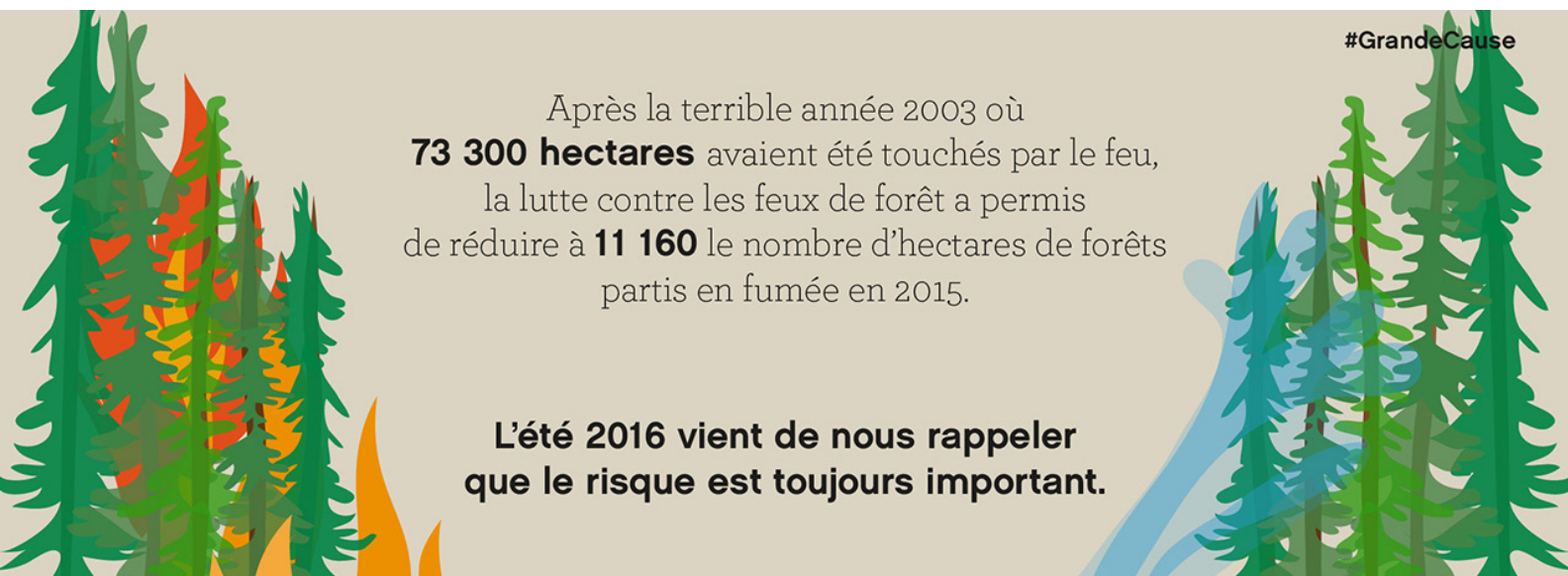


COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORET - CCFF

La période estivale a été très chaude et les membres du comité des Feux de Forêt ont été très actifs. Plusieurs équipes se sont relayées à des points stratégiques du massif, pour surveiller, apporter des conseils de prévention aux risques auprès des touristes, expliquer les interdictions Chaque jour, la borne de la préfecture donnant les consignes d'accès aux massifs a été consultée et les panneaux de signalisation aux entrées du massif étaient mis à jour, à chaque changement de message.

Ouf, nous avons échappé à ce risque qui a été une de nos préoccupations de l'été !

Un grand merci aux membres du CCF : Roland, Bernard, Guy, Alain, Daniel, Patrick, et les autres !!!!



DÉBROUSSAILLEMENT

Un autre facteur préventif au risque incendie se fait par un contrôle des services de l'état. En effet, l'hiver dernier une délégation de ces services a opéré des contrôles sérieux imposant le débroussaillage chez les particuliers qui se sont vus dans l'obligation d'élaguer, enlever des arbres autour de leur propriété.

Ces contrôles ont parfois été mal compris, certains propriétaires ont été même verbalisés pour n'avoir pas suivi l'arrêté préfectoral imposant le débroussaillage autour des constructions.

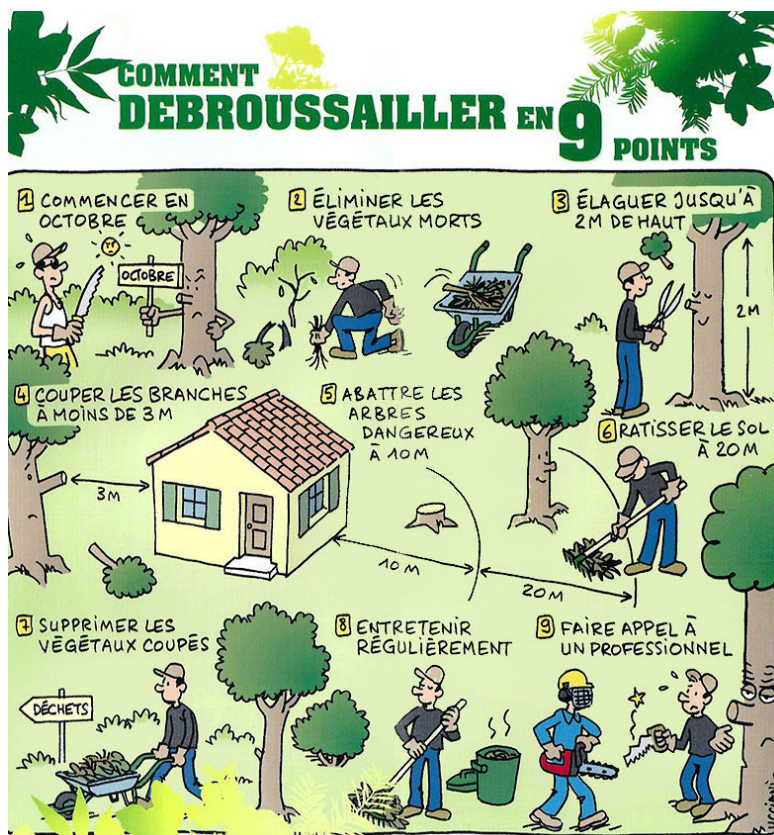
L'enjeu est trop important pour ne pas se conformer à la réglementation. La commune est en droit d'appliquer strictement cet arrêté.

Rappel :

Le débroussaillage réglementaire concerne les terrains et constructions situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues ou maquis. Les travaux doivent être réalisés avant le 31 mai de chaque année.

Informez-vous auprès de votre assureur, car certaines compagnies d'assurance prennent en compte l'état de débroussaillage des propriétés situées dans les zones boisées.

Si vous deviez faire effectuer des travaux de débroussaillage, le syndicat mixte forestier de Vaucluse dispose d'une liste de professionnels. (site : syndicatmixteforestier.com).



L'EAU ET LES FUITES

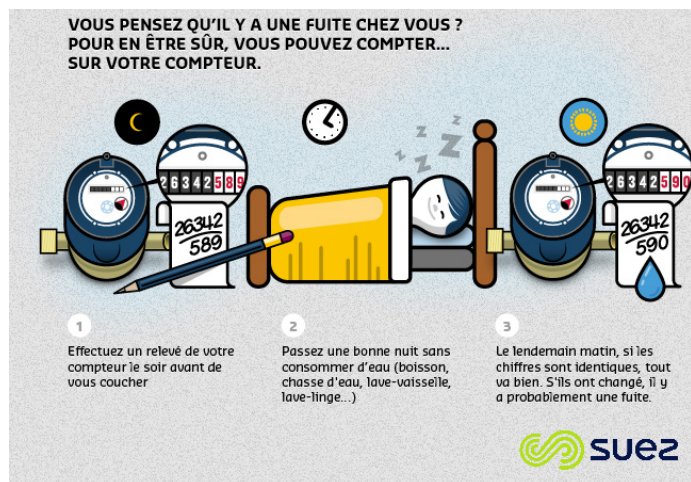
A la recherche de l'eau précieuse.

On apprécie tout particulièrement le confort de l'eau courante. Mais s'il faut payer les 150 litres d'eau qui auraient permis de prendre un bon bain pour une chasse d'eau qui fuit...

Gaspiller l'eau et dépenser de l'argent sans aucun confort en retour n'est pas une bonne idée. Alors pour éviter que les petits « goutte-à-goutte » doublent le volume de votre facture, traquez les fuites !

Ouvrez l'œil et tendez l'oreille.

Il y a des mesures simples pour les éviter et que les astuces pour les repérer.



Tendez l'oreille

Une fuite ne se voit pas toujours, mais la plus fréquente, celle de la chasse d'eau, s'entend distinctement.

Faites le test antifuite

Surveillez votre consommation : prévoyez de ne pas faire tourner votre électroménager pendant la nuit, relevez les chiffres inscrits au compteur le soir puis le matin. Comparez. Si les chiffres ont varié, c'est une présomption de fuites.

VOTRE COMPTEUR CRAINT LE FROID. HABILLEZ-LE POUR L'HIVER !

Le gel est l'ennemi de votre compteur d'eau et de vos canalisations

Chaque année, avec le retour des basses températures, l'eau se transforme en glace et peut entraîner la casse des tuyaux et du compteur d'eau. Vous pouvez être privé d'eau, des fuites importantes sont possibles et des frais de réparation seront alors à votre charge. Le compteur d'eau est en effet sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire.

► Vous vous absentez longtemps :

Si vous partez longtemps

de chez vous : mettez votre chauffage en mode « hors gel » et vidangez votre installation.

Vous devez vous assurer qu'il ne reste plus d'eau dans vos canalisations pour éviter qu'elles ne soient cassées par le gel.

Pour éviter ces désagréments, des mesures simples suffisent :

► Votre compteur est situé à l'extérieur et exposé au froid :

Calfeutrez-le, ainsi que les tuyaux exposés, avec des plaques de polystyrène ou un sac en plastique rempli de polystyrène fermé hermétiquement (que vous pouvez placer autour du compteur).

Il faut éviter les matériaux absorbant l'humidité comme la laine de verre et le papier, mais aussi les matériaux organiques comme la paille ou les feuilles qui risqueraient de geler l'installation.

► Votre compteur est situé à l'intérieur dans un local peu ou pas chauffé :

Entourez-le, ainsi que vos canalisations, avec des plaques de polystyrène. Si vous disposez d'un chauffage dans cette pièce, ne le coupez jamais complètement.

Protégez votre installation des courants d'air. N'hésitez pas à mettre un caisson sur votre compteur pour bien l'isoler. Vous pouvez mettre en place une solution plus radicale comme un ruban chauffant recouvert d'une gaine isolante.

LES CHEMINS DU PARC



www.cheminsdesparcs.fr

Préparez vos balades et randonnées dans le Parc naturel régional du Luberon

À pied, à vélo, VTT ou cheval, partageons les trésors des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Luberon

Une autre vie s'invente ici

www.cheminsdesparcs.fr

Le site Internet dédié à la randonnée à pied, à vélo, VTT ou cheval est en ligne !

Pour découvrir, à son rythme et selon ses envies, une mosaïque de paysages connus du monde entier, ainsi qu'un patrimoine naturel et bâti parfois méconnu...

www.cheminsdesparcs.fr est un nouveau site Internet convivial et innovant, qui vous permet de préparer vos balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour explorer, vivre, comprendre ces territoires

Créé cet été par le Parc du Luberon avec les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Queyras et du Verdon, ce site allie des fonctions cartographiques performantes et met en valeur les points d'intérêts patrimoniaux qui permettent aux randonneurs de s'enrichir lors d'une balade, en complément de la contemplation des paysages emblématiques de nos territoires préservés.

Selon votre niveau, il est possible, en quelques clics, d'éditer une fiche avec le descriptif du parcours. Ces itinéraires clés en main sont un dépaysement à portée de chez soi, des chemins qui racontent la vie et la mémoire de ces territoires, aux Provençaux comme aux visiteurs.

Le nom du site www.cheminsdesparcs.fr est significatif. Bien avant la création des routes, les chemins, les drailles ou carraires, tissaient des liens entre les villages et favorisaient les rencontres et les échanges.

«Un chemin raconte la vie d'ici et, aujourd'hui, le chemin est réinventé en itinéraire de randonnée...»



PERISCOLAIRE

Cette rentrée 2016 fut encore bien chargée. De nombreux enfants se sont inscrits aux TAP et nous avons dû faire appel à de nouveaux intervenants.

Nous avons donc accueilli Marcella Zacharrel qui intervient 2 fois par semaine pour initier les enfants à la langue espagnole mais aussi au théâtre.

Nous avons aussi le retour de la sophrologie avec Adeline Meunier.

Sans oublier Elodie Pittana qui propose une découverte du rugby ou une initiation au rugby.

Concernant l'activité basket, Elodie Peuch nous a rejoints.

Un grand merci aux animateurs, Aurélia Borel, Christine Liardet, Mamadou Saar, Olivier Teissier, qui nous ont renouvelé leur confiance cette année.

Un remerciement aussi aux employés de Mairie, Stéphanie Brun, Aline Chalon, Aline Escoffier, Mireille Dos Santos,

Jocelyne Leseur, Sylvie Mellal et Laurie Picca qui s'investissent totalement afin de proposer aux enfants des activités toujours nouvelles, diverses et variées.

La Mairie a également renouvelé l'emploi d'un service civique en la personne de Julie Rhame qui a rejoint l'équipe pour animer le Conseil Municipal Enfants et venir en appui du service périscolaire.

Les enfants du périscolaire participent aussi à la vie du village. Cette année nous avons réalisé une partie de la décoration de la salle du Moulin Saint-Pierre pour la manifestation Au Bonheur des Jardiniers.

Nous vous rappelons que les activités périscolaires se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Le service ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) prend le relais jusqu'à 18h15.

Le vendredi, seul le service ALSH fonctionne à partir de 15h30 jusqu'à 18h15. Nous proposons là encore des activités aux enfants.



Les enfants
du périscolaire
participent aussi
à la vie du village.



ÉCOLE



Le Conseil d'École s'est réuni le 18 novembre 2016 où élus, enseignantes et parents d'élèves ont pu échanger sur les différents sujets mis à l'ordre du jour.

Monsieur Lionel Ferrier, Inspecteur de l'Éducation Nationale du 1er degré a fait l'honneur de participer à ce premier conseil d'école tout au long duquel il a pu intervenir sur quelques points et prodiguer des conseils.

Voici tracée, en quelques mots, la vie de l'école !

► Les enseignantes

Les nouvelles enseignantes : Mme Sandra GOETHEL (MS/GS) et Mme Fabienne GRANGET (CE1).

► **Les effectifs de l'école au 18/11/16** étaient de 201 élèves : 19 PS – 24 MS – 24 GS – 29 CP – 20 CE1 – 28 CE2 – 32 CM1 – 25 CM2. Des classes à cours double ont été mis en place (PS / MS - MS / GS - GS / CP).

► Le projet d'école.

Il se décline en 3 axes : Les langages oraux et écrits (Améliorer l'expression et la compréhension orale et écrite dans tous les domaines disciplinaires, rencontres et challenges autour des textes...) - La formation de la personne et du citoyen (se respecter et respecter les autres ainsi que le matériel - Les parcours culturels (développer l'esprit critique et proposer une ouverture culturelle : cinéma, théâtre, médiathèques...)

► **Les élections des parents d'élèves** ont eu lieu le 7 octobre 2016.

Ont été élus : Mme Damaisin Estelle (MS/CP) ; Mr Sobczyk Damien (PS) ; Mme Bourgue Isabelle (CE1) ; Mme Paulin Nanteuil Axelle (GS) ; Mme Berthias Céline (MS/CP) ; Mme Gaborit Sophie (CP) ; Mme Peltier Carine (MS/CE2) ; Mme Ipas Christine (CP).

► **D'autres projets seront proposés tout au long de l'année par les enseignantes dans le but d'ouvrir nos enfants vers d'autres horizons** (école de cirque, randonnée/sport, sortie vélo, un projet mosaïque interclasse où les enfants décoreront les murs extérieurs de la salle de motricité...).

On ne s'ennuie pas à l'école de la Combe !!!!!

CANTINE

Le restaurant scolaire s'est engagé avec le Parc Naturel du Luberon à participer à l'opération « De la ferme à la Cantine ». Des repas thématiques sont composés d'aliments locaux de saison, bio ou issus de l'agriculture raisonnée (agneau de Sisteron, salades du Vaucluse, yaourts et fromages de chèvre des Alpes de Haute Provence...)

C'est ainsi qu'a été mis au menu le « Petit Epeautre » en Septembre. En Octobre, pour la semaine du goût c'est la pomme qui était à l'honneur : déclinée en salade, séchée ou utilisée en tartes confectionnées par la Boulangerie du Moulin des Taillades. L'année 2016 a été agréablement clôturée par le repas de Noël. Un repas festif que les enfants ont apprécié.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

L'année 2016 a été l'année des premières élections du Conseil Municipal Enfants. Nous ne pouvons que remercier les 6 enfants élus, les enseignants et les animateurs pour leur investissement.

Les projets des enfants étaient la réalisation d'un potager et une rencontre avec nos anciens.

C'est ainsi qu'un espace dédié au jardinage a pu être aménagé au sein de l'école. En deuxième lieu, nos anciens étaient invités par les enfants à partager un repas à la cantine. Ce fut un moment très convivial et apprécié par tous.

Forts de cette expérience, nous reconduisons pour l'année scolaire cette belle opération de nos jeunes têtes. De nouvelles élections sont donc à venir, avec toute la démarche d'une véritable campagne.

Les élus, élèves de CM1 et CM2, seront au nombre de 8. Les élections sont prévues pour le lundi 16 Janvier. La proclamation des résultats se déroulera le même jour, au Moulin Saint-Pierre durant la cérémonie des vœux de Madame le Maire qui présentera nos jeunes élus à l'ensemble de la population.

VIE ASSOCIATIVE

CCAS «REPAS DE NOËL DES ANCIENS»



Comme chaque année, 160 personnes ont répondu présentes pour le repas de Noël au Moulin Saint-Pierre.

Le menu composé par l'Artisan Traiteur a ravi l'ensemble des convives qui ont pu apprécier l'animation dansante avec le chanteur imitateur Jacky FOBY accompagné de Cathy.

Conformément à la tradition, les membres du CCAS ont fait la distribution des colis de Noël pour les plus de 80 ans.

AU BONHEUR DES JARDINIERS

Notre journée des jardiniers du Dimanche 27 Novembre 2016 s'est déroulée sous un beau soleil et les nombreux visiteurs ont été au rendez-vous.

Le parking et la salle du Moulin ST Pierre étaient envahis de fleurs, arbustes, décoration, outillage pour le plus grand bonheur des jardiniers amateurs. Nous avons pu admirer les magnifiques décorations de la salle, faites par les élèves et les éducateurs du service périscolaire de l'école des Taillades.

L'atelier floral a encore eu un grand succès et les fleuristes en herbe, sont repartis fièrement avec leur composition pour Noël.

Un moment fort de la journée, fut également le lâcher d'une buse qui avait été recueillie et soignée par la LPO. Beaucoup de personnes présentes sur le pré du Moulin ont assisté à cet événement.

Le café débat sur la permaculture, dirigé par M. Sieja, a intéressé beaucoup de monde.

Bref une journée bien remplie, qui a satisfait, nous l'espérons, le plus grand nombre, en attendant 2017...

L'équipe "Au Bonheurs des Jardiniers »





■ CALAVON FOOTBALL CLUB

Une nouvelle saison démarre avec un tournoi débutants, souvenir à notre dirigeant trop tôt disparu "Claude Granier".

Nos TROIS équipes jeunes U15/17/19 figurent en Excellence (plus haute catégorie du District), challenge réalisé au bout de trois décennies de patience et de travail !

Pour nos seniors l'objectif sera le maintien voire plus si possibilités.

Le club se prépare à la réalisation d'un nouveau Label National, plus dur à obtenir que les précédents, concernant les catégories U6 à U19. Le projet se concrétise sur une année avec des contrôles par la Fédération.

En photos, stage de la Toussaint au village et l'équipe U11 victorieuse pour la deuxième année du tournoi à Fontvieille.

En novembre, pour ne pas faillir à la tradition, nous avons pu déguster, au stade Jean Blanc, le Beaujolais de notre ami Daniel Georger viticulteur à Saint-Jean-d'Ardières, venu pour cette occasion.

En décembre, le 1er loto aux Taillades a été une belle soirée et peu après, se sont déroulés les goûters de Noël pour nos jeunes joueurs du foot animation.

► Des dates à retenir en 2017:

Samedi 28 Janvier 2° Loto salle des fêtes de LAGNES avec tirage de la tombola.

En MAI : 28° tournoi du JUMELAGE à Belleville St Jean d'Ardières (Rhône) avec nos amis de St Marcellin (Isère)

JUIN tournoi des commerçants, notre Assemblée Générale, et la journée festive du club.

Le CFC vous souhaite une bonne année.

■ LA BOULE DES TAILLADES

« La Boule des Taillades » a organisé le 4 septembre dernier un repas « moules/frites » suivi d'un concours de longue. Un évènement qui a rassemblé plus de 60 personnes.

Nous avons ensuite profité de la journée des associations courant septembre, pour organiser un concours de boules dont la recette a été versée au profit du Téléthon. L'assemblée générale aura lieu en janvier prochain, et sera ouverte à tous. Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de mars pour de nouveaux concours.

Amitiés sportives, Pascal VIGE & son équipe



CAO DO KWAN

Du Baby Taekwondo aux techniques d'anti-agressions...

Le CAO DO KWAN se porte bien, le club fondé par Me Roger CAO VAN continue son évolution au sein du village, et pour la 3ème saison consécutive, le Baby Taekwondo – Taekwondo pour les 3 ans à 6 ans- avec 2 équipes internes : celle des « anciens » -ceintures de couleur- entraînée par Me CAO VAN dans l'apprentissage des techniques supérieures, et celle des débutants, accompagnée par Myriam LIBE, adjointe technique, 3ème dan, aidée par Gaëlle et Sandra pour l'encadrement.

La section Hosinsul, techniques de Self-défense supérieures continue à engranger du monde comme le Taekwondo adultes par ailleurs.



Les cours sont dispensés par Me Roger CAO VAN et son équipe tous les Vendredis soir, à partir de 17H45 jusqu'à 21H00 pour les 3 disciplines. ► **Pour plus de renseignements, contacter le club : 06 08 02 73 42 ou la mairie.**

LE CHOEUR DES TAILLADES

A l'heure où vous lirez ces lignes, le « CHŒUR DES TAILLADES » aura donné son premier concert de rentrée. Une prestation en partenariat avec la chorale REAL'ISSIME de CHEVAL BLANC. Les nouveaux et anciens choristes ont travaillé assidûment pour présenter un répertoire de chants de NOEL.

La période de Noël a été très riche pour la chorale, puisqu'elle s'est produite également aux Taillades pour accompagner les illuminations du village. Moment d'échange avec le public venu ce soir-là nombreux.

D'autres projets sont en cours de « mise en forme » afin de permettre au public de découvrir tout au long de l'année

cette activité très enrichissante, où convivialité, enthousiasme et plaisir de chanter sont les valeurs essentielles de notre Association.

Il n'est jamais trop tard pour venir partager ces moments, vous serez les bienvenus de 7 à 77 ans... et plus.

Nos répétitions ont lieu tous les Vendredis soir de 20H à 21H30 au Moulin de Saint-Pierre.

POUR LE SEUL PLAISIR DE CHANTER

► Notre site internet : choeurtaillades.wixsite.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Bonjour à tous. Comme vous le savez, le vide grenier a repris depuis trois ans son activité et le bilan est positif.

La société de chasse remercie toute l'équipe municipale et administrative pour leur aide précieuse dans la préparation de cet évènement, en particulier Madame Nicole Girard qui nous permet d'organiser cette journée conviviale.

A la demande du préfet du Vaucluse et de la fédération, nous nous employons à réguler le sanglier qui occasionne des dégâts envers les agriculteurs et les propriétaires privés. En parallèle, nous suivons positivement l'évolution de réintroduction du lapin.

Avec l'accord de Madame le Maire ainsi que celui de l'Office National des Forêts, nous avons accueilli, cette année, sur notre territoire de chasse, deux ruches.

Nous souhaitons une bonne récolte à l'apiculteur.

Continuons, tous ensemble à profiter de notre environnement avec respect, Le président, G. Paget.



Le prochain vide grenier aura lieu le dimanche 6 Août 2017.

ASSOCIATION «DU FIL AU BOUTIS»



Après les vacances d'été, nos 19 adhérentes ont repris leurs ouvrages.

Le 17 novembre, nous avons été invitées à Maubec par nos amies boutisseuses de l'Association Patrimoine Culture. Ces rencontres amicales sont toujours enrichissantes : partager nos expériences, échanger nos idées et nos créations et surtout perpétuer et transmettre notre culture provençale.

Au printemps prochain, nous serons présentes à la Foire des Taillades, dans la salle du Moulin, pour une exposition - vente de nos ouvrages.

Si vous voulez vous initier à la technique du boutis ou partager votre passion, venez nous rejoindre le mercredi de 14h30 à 17h30 à la Maison des Associations aux Taillades.

► Renseignements à la mairie des Taillades.

« Au printemps prochain, nous serons présentes à la Foire des Taillades, dans la salle du Moulin, pour une exposition - vente »

COMITÉ DES FÊTES

Ce deuxième semestre 2016 a été riche en manifestations au sein de notre village.



Nous commencerons par la fête de la musique où Jessy nous a emmenés avec lui grâce à ses ballades à la guitare et où nous avons pu écouter et danser en compagnie de l'orchestre mené par Michel Ceroni.

Le 13 juillet, malheureusement le temps n'a pas été clément pour l'orchestre de Claude Roussel lors de notre bal champêtre, mais les personnes les moins frileuses ont tout de même mangé et dansé sur la place de la mairie.

En août, notre habituelle fête votive a vu défiler quatre orchestres les soirs, les concours de boules organisés par la Boule des Taillades ont remporté un énorme succès de participation, le concours de coinche également.

TAILLADES COUNTRY

L'association Taillades country qui a fêté ses 10 ans d'existence essaie de se maintenir malgré une baisse d'adhérents.

Cette année nous ne pourrons pas animer le réveillon au Moulin Saint-Pierre, mais, toujours au Moulin nous avons programmé une soirée au mois d'avril 2017.

Nous aimons danser sur des musiques country et nous comptons bien le faire le plus longtemps possible.

La danse, bonne activité physique et bonne pour les neurones, la santé en fait !!!

Le Président. A. Verchère



Nous n'oublions pas les petits qui ont pu eux aussi faire leur concours de boules et participer aux jeux pour enfants sur la place de la mairie le matin du 15 août. Enfin, l'aioli organisé par le club de foot a également été apprécié par tous les participants.

Nous finissons l'année par le Téléthon. Plusieurs manifestations ont eu lieu, tout d'abord un concours de pétanque, une sortie rando à pied et rando à vélo, une pièce de théâtre de KiPro Nco et un repas dansant.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année.

L'équipe du Comité des Fêtes

LES ESTIVALES



2016 a été une année très active pour l'association Les Estivales des Taillades : nouveau logo, nouvelles couleurs, nouveau programme.

Cet été, le jazz, la musique classique étaient à l'honneur. Et, pour le plus grand plaisir de notre public, le festival d'Avignon s'est délocalisé aux Taillades.

Pour les deux premières soirées d'été, la Cour du Moulin Saint-Pierre s'est successivement métamorphosée en décor de théâtre pour accueillir la pièce Franchise Obligatoire avec l'humoriste Florent Peyre, puis en club de jazz pour la chanteuse China Moses.

Présents au festival d'Avignon, Florent Peyre et les trois formidables comédiens qui l'accompagnaient ont présenté, le jeudi 30 juin, en avant première aux Taillades, leur pièce de théâtre et ont entraîné le public dans une comédie survoltée où les rires des spectateurs ponctuaient chaque fin de phrases.

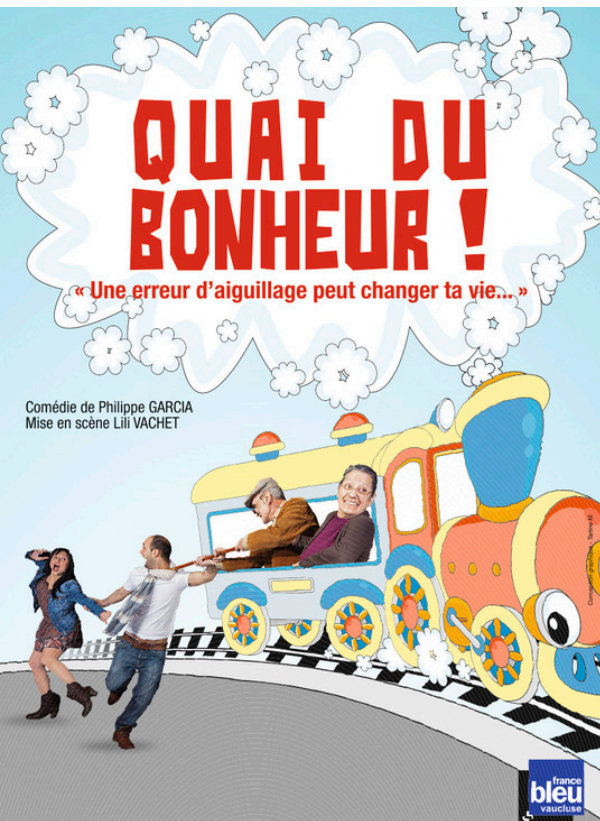
Par sa plastique et son timbre de voix incomparable, China Moses a envoûté son auditoire le vendredi 8 juillet. Elle a su faire oublier sa filiation avec Dee Dee Bridgewater et nous a fait découvrir en exclusivité les titres de son prochain album, Breaking Point. Une belle découverte humaine et musicale.

Pour la troisième soirée, vendredi 15 juillet, le festival d'Avignon a investi les Carrières en moins d'une heure et les trois talentueux musiciens de la Compagnie Swing'Hommes nous ont conduits tout droit au paradis à la rencontre du compositeur Ludwig Van Beethoven et du guitariste de Jazz Django Reinhardt. Musique classique et Jazz se sont confrontés sous l'arbitrage de l'ange Oliver. Beethoven ce manouche fut incontestablement la soirée révélation des Estivales 2016.

Puis, Alain Brunet Quintet, accompagné de « l'enfant du pays » Michel Prats, nous a offert une belle soirée hommage à la musique de Serge Gainsbourg le samedi 23 juillet. Les cinq musiciens se sont livrés tour à tour à des solos de piano, saxo, contrebasse, batterie et trompette, révélant l'acoustique naturelle du Théâtre des Carrières.

Enfin, le chef d'orchestre Nicolas Krauze et le sextuor des solistes de l'Orchestre de Chambre Nouvelle Europe ont clôturé le festival le vendredi 29 juillet avec un programme intriguant intitulé Les Huit saisons ..et plus !





Par leur interprétation des Quatre saisons de Vivaldi et de Piazzolla, les solistes Vinh Pham et Hildegard Fresneau ont plongé les spectateurs dans une grande émotion. La saison 2016 s'est clôturée sous les applaudissements d'un public fidèle et mélomane.

Face aux événements tragiques de cette année, la culture doit continuer à tenir une place importante dans la vie de chacun. Elle s'avère un élément indispensable à l'épanouissement de chaque individu.



«Week-end Art et Culture aux Taillades»

La programmation de l'hiver pour les Estivales change.

Cette année l'association innove et vous proposera un Week-end culturel au Moulin Saint-Pierre des Taillades les 10-11-12 mars 2017.

Il débutera le vendredi 10 mars avec un concert hommage à Barbara, la dame brune à l'occasion du 20ème anniversaire de sa disparition, «*Intimement Barbara*» avec Agnès Ravaux.

Le samedi, place au théâtre avec «*Un air de famille*» par la compagnie de théâtre Karambola de Robion, suivie en soirée de la pièce «*Bonne Année Anémone*» jouée par la compagnie tailladaise KiPro n'Co.

Le dimanche nous vous proposerons un spectacle de marionnettes «*Le petit chaperon rouge*» pour les enfants avec la troupe A2 mains par Artemusa. Nous terminerons ce week-end avec la pièce «*Quai du bonheur*» une comédie de Philippe Garcia.

Tout au long de ces journées vous seront proposées des *expositions de peinture, de sculpture avec des ateliers pratiques artistiques ou d'écriture, des conférences sur le théâtre, sur la musique et sur l'histoire des castas.*

Un moment culturel à partager en famille !
Programme sous réserve de modifications...

Organisé par Les Estivales des Taillades et le Foyer Rural Maxime Nouguier des Taillades

Renseignements sur le site des Estivales :
www.estivales-lestaillades.fr



ASSOCIATION DE LA FOIRE



Le dimanche 15 mai 2016 nous avons fêté notre 30ème foire de printemps.

Cette 30ème édition remplie d'émotions et de satisfaction, s'est déroulée sous le soleil, mais un léger Mistral est venu perturber légèrement cette belle journée.

150 exposants étaient présents en bonne convivialité, les animations au top, bravo aux BMX de l'enfer, la ferme, les ânes et manèges ont ravi nos petits.

A l'inauguration Madame le Maire et son Conseil Municipal ont offert au Comité de Foire un présent en remerciement des efforts déployés dans l'organisation de ses foires respectives, sous l'œil envieux de nos amis Bourguignons venus en force « anciens et nouveaux » partager cette joie de se retrouver.

La 31ème foire devrait avoir lieu le 21 mai 2017, devrait, car les subventions baissent énormément d'année en année. Les mesures administratives deviennent compliquées, les normes de conformité plus draconiennes et la sécurité de plus en plus exigeante et onéreuse. Bientôt la Saint Sylvestre, Prions pour que Saint Bénévole revienne aux Taillades !

Sinon début septembre nous nous sommes rendus en force, et quelle force... - Mme Le Maire était du voyage - à la Foire d'Héry chez nos amis bourguignons. Nous avons amené le soleil avec nous, encore un bon moment de passé !!!

Bonne année à tous.

Roland Saorin



ATELIER DU MOURRE POUSSIN

De création récente, l'association « Atelier du Mourre Poussin » est un lieu de promotion du travail du Bois et de la Terre.

A travers le travail d'art sur bois, se manifeste une activité où le bois à l'état brut se transforme en pièces tournées et ouvragées.

A travers la maîtrise du feu, apparaissent des objets en céramique utilitaires ou décoratifs.

L'association des deux pratiques sur un objet se veut novatrice et peu connue.

► Pour visiter l'atelier et le lieu d'exposition, nous joindre au : 07 50 60 29 46



KIPRO... N'CO COMPAGNIE



Les Ateliers Théâtre de la compagnie Kipro... n'Co ont recommencé dès Septembre. Ils ont lieu tous les mardis à 17h30 pour les Ados et à 20h15 pour les Adultes.

Cette année, ouf... 2 hommes ont rejoint le groupe des Adultes.

Eh oui, les Messieurs sont aussi les bienvenus...

Il est toujours possible de venir faire un essai ou de s'inscrire tout au long de l'année...

Alors ! Osez... le Théâtre !!!

Depuis début septembre, La Compagnie présente « Mélodieusement Vôtre » au Laurette Théâtre à Avignon.

Nous continuerons de jouer cette pièce de Janvier à Mai... et ensuite nous serons au Festival d'Avignon du 6 au 30 juillet.

► Retrouvez sur notre site www.kipro-n-compagnie.com, notre actualité ainsi que les renseignements de nos ateliers.

A très bientôt...

FOYER RURAL

Tout doucement le Foyer Rural trouve sa place au sein du village. Il a mis beaucoup d'énergie à animer le marché de producteurs, qui, d'ailleurs, ont apprécié ces moments de fête.

Il assure son rôle de formateur et d'éducateur en invitant, en partenariat avec d'autres structures, des conférenciers qui viennent débattre sur des questions d'actualité.

Il participe aux activités proposées ici et ailleurs comme la fête du court, l'eco trail de Saint-Jacques à Cavaillon et il travaille avec les Estivales pour le « Art et Culture aux Taillades ».

Bien évidemment ses autres activités continuent et se développent : les anglicistes sont nombreux et très

actifs, un atelier d'écriture s'installe, la marche nordique compte une sortie en plus le samedi matin, plus de monde le mardi et vendredi. Fort de l'engouement que rencontre cette activité, le foyer rural organisera le 13 mai une journée « marche nordique » ouverte à tous les clubs de cette discipline.



DES JARDINS PARTAGÉS !!!

Le foyer rural a l'opportunité d'avoir un terrain agricole pour la mise en place de **jardins partagés**.

Si ce projet vous tente, nous vous attendons **le vendredi 20 janvier 2017 à 18h30, maison des associations aux Taillades**, pour en discuter.

Des jardins partagés ... c'est faire pousser ses légumes, mais aussi accueillir les anciens et les plus jeunes pour transmettre un savoir-faire. C'est préparer confitures et conserves, partager un pique-nique, apprendre des méthodes nouvelles de cultures, utiliser la Lune pour semer et planter et par-dessus tout ça, retrouver le contact avec la terre si bénéfique à notre équilibre. **Une belle aventure à vivre !**

COLLECTIONS PASSION



Une belle idée que cette association des Taillades créée en 1998 par Jean-Pierre Cleaz-Savoyen, président depuis la création : réunir ceux et celles qui ont le virus de la collection. Elle compte 75 adhérents à ce jour. De la monnaie aux timbres, des voitures de course aux capsules de champagne, des vaches, buvards, santons, canards ou cochons, chats, ours en peluches ou encore carburateurs de voiture, tout sur Napoléon 1er, des cocinelles ou des éventails, des trains et autres maquettes de Ferrari, mais aussi souvenirs des guerres de 14-18 et 39-45. Le président collectionne tout sur Edith Piaf et les sucres, d'autres whisky, les

cornets de dragées ou les étiquettes de bouteilles de vin.

L'association participe comme toutes les années à la Foire des Taillades qui aura lieu au mois de mai, et organisera sa 19ème exposition d'échanges en octobre 2017 (vente interdite) au Moulin Saint-Pierre des Taillades.

Le bureau, élu en janvier 2016, est composé de Jean-Pierre Cleaz-Savoyen, toujours président, de Fanny Palazzini au poste de secrétaire et de Laurent Cleaz-Savoyen en tant que trésorier.



AGENDA 2017

JANVIER

- **Lundi 16 janvier**
Voeux de Madame le Maire
Moulin Saint-Pierre – 18h30

FÉVRIER

- **Samedi 4 février**
Soirée dansante Oreillettes
Association Choeur des Taillades
Moulin Saint-Pierre

MARS

- **Du 10 au 12 mars**
Week end culturel
Association Les Estivales des Taillades
Moulin Saint-Pierre

• Samedi 18 mars

Soirée dansante
Association Gymnastique
Moulin Saint-Pierre

• Samedi 25 mars

CARNAVAL des écoles avec la participation du Comité des Fêtes, de la Foire et Loisirs et des Commerçants du village. Rendez-vous sur le parking de l'Ecole pour le défilé costumé des petits et grands...traversant le village jusqu'au pré du Moulin Saint-Pierre pour brûler Carmentran.

MAI

• Dimanche 21 mai

FOIRE DE PRINTEMPS
Organisée par l'association Foire et Loisirs
Moulin Saint-Pierre

.....
Cet agenda n'est pas figé, des manifestations peuvent s'insérer au cours des jours et des mois !
.....

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Le 9 décembre 2015.....RACCHINI Paul, Jean, Rafaël
- Le 16 janvier 2016.....HAQUET Laurina, Lana, Marina
- Le 25 janvier 2016.....DUCHATEL Anna, Nina, Christine
- Le 1 février 2016.....BENSTAALI Yanis
- Le 8 mars 2016.....ALLIÈS Noah, Buttigeg
- Le 21 mai 2016.....SOBCZYK Jonathan
- Le 5 juin 2016.....CHOSEROT Agathe, Augustine
- Le 20 juin 2016.....HIOL Adeline
- Le 15 juillet 2016.....GROS Zoè, Lilo, Francine
- Le 11 août 2016.....VIENS Ruby Louise
- Le 27 septembre 2016.....VYT Romain
- Le 3 octobre 2016.....BOULMAKOUL Ahmed,Iyaed
- Le 1 novembre 2016.....AMADOR MEYER Eden, Sylvie
- Le 4 novembre 2016.....GIRAUD Elisa, Marie, Viviane

MARIAGES

- Marie-Elisabeth CARUANA & Renaud JOURDAN.....Le 2 avril 2016
- Monique TEMPIER & Didier SCHIANO.....Le 2 avril 2016
- Olivia TRANIELLO & Laurent HILAIRE..... Le 21 mai 2016
- Virginie SPILMONT & Frédéric PAGET.....Le 11 juin 2016
- Erika DAUMAS & PLAGNARD Stéphane.....Le 25 juin 2016
- Véronique WENDLING & CALENDINI Daniel.....Le 25 juin 2016
- Pascaline COLIN & Nicolas FERRET.....Le 30 juillet 2016
- Aurélie GRAZIANO & Thomas BIDON.....Le 6 août 2016
- Audrey PARENT & Thierry PARAN.....Le 20 août 2016
- Marie-Béatrice DE BILDERLING & Damien ROCROY.....Le 20 août 2016
- Emilie PAHISA & Cédric D'ERCOLE.....Le 3 septembre 2016
- Christelle ANNICELLI & Thierry COGO.....Le 24 septembre 2016
- Elodie VAUGIER & Arnaud JOUVEN.....Le 17 décembre 2016

DÉCÈS

- NAGY Aimé.....le 1 décembre 2015
- THOMASSIN Alice.....le 1 décembre 2015
- THOMASSIN Aimé.....le 1 décembre 2015
- MOLINAS Mireille épouse PIRAS.....le 12 décembre 2015
- ROUX André.....le 1 janvier 2016
- MASTORINO Jean.....le 12 janvier 2016
- FOURT Maurice.....le 31 janvier 2016
- BARROYER Paula épouse BOUNIAS.....le 19 février 2016
- GAMBONI André.....le 19 février 2016
- DOMINICI Rosa veuve LAZZERINI.....le 10 mars 2016
- PEZET Nicole.....le 13 mars 2016
- LAGACHE Suzanne - veuve TSANGANOS.....le 2 avril 2016
- GIRARD Françoise épouse ALEXANDRE.....le 8 mai 2016
- ALEXANDRE Philippe.....le 24 juin 2016
- PORRI Alain.....le 28 juillet 2016
- ACHARD Joseph.....le 2 septembre 2016
- FERRIER Marie-France épouse ESCOFFIER.....le 10 septembre 2016
- COLIN Guy.....le 13 septembre 2016
- REDON André.....le 19 septembre 2016
- OULLIER Jean-Pierre.....le 26 septembre 2016
- PEYRON Georges.....le 30 septembre 2016
- GARRIGUES Jeannette veuve PAGÈS.....le 5 octobre 2016
- CAUVIN Marius.....le 6 octobre 2016
- ARVIEU Juliette veuve BENET.....le 13 octobre 2016
- DANÉROL Pauline veuve ORJOLLET.....le 16 novembre 2016
- EWERT Monique épouse LESTERLE.....le 14 décembre 2016



30 ans de la foire



Journée des Associations



Collectif Provençal



Caramentran



Commémoration





Les Illuminations



WE Agility



Merci à Serge De Rosa, notre agent communal de nous avoir fait profiter de ce moment magique qui nous rappelle que la tradition provençale est encore vivante !



Tour de France



Pélé VTT



Pélé VTT

Renseignements Utiles

Pharmacie Terra Pharma

300, route de Mourre Poussin
04 90 71 16 61

Kinésithérapeute

Théodore Raz

238 avenue du château
04 90 71 16 88

Aurélié Meret-Larousse

(soin à domicile) 496 chemin du Luberon
06 07 91 59 13

Infirmières

Dominique Cavin

04 90 71 06 94

Chantal Fourquemin

04 90 71 09 04
portable : 06 81 22 49 85

Agnès Valrado

04 90 06 09 45
portable : 06 08 64 30 18

Déborah Jean-Claude

portable : 06 84 72 06 84

Centre médical des Oliviers

125, rue du stade
• **Chirurgien Dentiste Docteur**
Frédéric Camilleri
04 90 76 00 09

• **Orthophoniste**
Delphine Darque
09 83 31 52 89

Cabinet Médical du Moulin

200, av. du Moulin St Pierre
• **Docteurs :**
Nathalie Loizon-Végéto
Géraldine Petit
Marie Bressier-Sethavong
04 90 76 00 13

• **Infirmières :**
Mmes Noëlle Niero,
Rachel-Vanessa Fatoux
04 90 71 58 02

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre Anti-Poison : 04 91 75 25 25

Gendarmerie Robion

04 90 78 01 30

Météo CARPENTRAS

08 99 71 02 84

Taxi Pernet

04 90 71 84 45

SERVICE DE CARS

LES TAILLADES-CAVAILLON

TRANSDEV SUD-EST : 04 90 74 20 21

MAIRIE

Tél. 04 90 71 09 98 - Fax : 04 90 71 99 01
lundi et vendredi 8h30 à 12h30
(fermé au public l'après-midi)
Du mardi au jeudi 08h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h15 (fermé le samedi)

• SERVICE URBANISME

lundi de 8h30 à 12h00
mardi de 8h30 à 12h00/13h30 à 17h15
mercredi de 8h30 à 12h00/13h30 à 16h45

• ARCHITECTE CONSEIL

Christelle Juskiwieski - permanence :
2 jours par mois, se renseigner en Mairie.

BUREAU DE POSTE

Tél. 04 90 71 97 84
lundi au vendredi de 9h15 à 11h45.
Dernière levée à 12h.

MÉDIATHÈQUE

Tél. 04 90 71 78 08 - mardi et vendredi de
15h à 18h, mercredi 10h à 13h et 14h à 18h,
samedi de 10h à 13h.

ECOLE

Tél. 04 90 71 11 76

PÉRISCOLAIRE

Tél. 07 78 41 91 82
periscolaire.taillades@orange.fr

MESSE

Tous les samedis 18h, renseignements :
presbytère de Robion : 06 62 35 00 39

COLLECTE DÉCHETS

Ordures ménagères :
Lundi matin à partir de 5h.
Et jours fériés

Bacs jaunes :

Vendredi (sauf route D2 le mercredi -
Vidauque et lot de l'aiguille le Lundi)

Enlèvement des encombrants :

Sur R.V. à la LMV au 04 90 78 82 30

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Chemin Dorio Cavaillon (04 90 76 10 58)
Du lundi au samedi

Hiver • Du 1er novembre au 14 février
9h à 12h et 14h à 17h

Été • Du 15 février au 31 octobre
8h à 12h et 14h à 18h

Mon Espace Vert

172 ch. du vieux Taillades-Cavaillon
(04 90 75 20 78) - Du mardi au samedi
Du 15 fév au 31 oct : 8h-12h/14h-18h
Du 1er nov au 14 fév : 9h-12h/14h-17h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h
Fermeture le 24 décembre à 16h
Fermé du 25 décembre au 1er janvier

PISCINES INTERCOMMUNALES

• Roudière : Tél. 04 90 78 19 19
• Plein Air : Tél. 04 90 71 00 08 (Été)

Associations

Club du 3ème âge

Présidente : Bernadette Pioggini
04 90 06 11 55

Calavon Football Club

Siège : 04 90 71 96 43
Président : Jean-Marie Poli 04 90 71 97 87

Union Sportive Taillades Gymnastique

Présidente : Jeanine Maurel - 04 90 71 35 36
Vice-Présidente : Jacqueline Chabert -
06 01 38 25 90

Société de Chasse

Président : Georges Paget - 04 90 78 34 36

Foire et Loisirs des Taillades

Président : Roland Saorin - 06 19 68 37 05

Bridge Club

Président Patrick Bergier - 06 76 40 03 41

Foyer Rural

Président : Jean-Claude Bensi
04 90 78 11 95 - 06 87 40 20 90

Comité des Fêtes

Président : Maryline Vigé - 06 18 40 01 98

Harmonie (Arts Plastique)

Présidente : Marielle Tringalle - 04 13 06 04 29

A.F.M. / TRANSPORTHON

Coordination départementale du Téléthon
Coordinatrice Martine Décher - 04 90 71 48 49

Collections Passion

Président : J.P. Cléaz-Savoyen - 04 90 71 63 77

Estivales des Taillades

Présidente : Valérie Bouchoux - 07 60 45 76 09

Au Bonheur des Jardiniers

Présidente : Maguy Vicedo - 04 90 71 42 78

Taillades Country

Président : Albert Verchère - 06 84 00 36 01

Club «La Boule des Taillades»

Président : Pascal Vigé - 06 13 75 53 91

Le Choeur des Taillades

Président : Michel Mauron - 06 15 92 65 44

«Du Fil au Boutis»

Présidente : Gisèle Brémond - 04 90 71 57 23

Cao Do Kwan

Président : Alain Hibon - 04 90 71 78 56

Taillades Multisports

Président Jean-Louis Delpiano - 06 80 06 25 08

Ki Pro...n'Co Compagnie

Président : Alain Roux - 06 80 48 66 20

Atelier du Mourre Poussin

Président : Pierre Rieu